

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

PWCE PARTICIPATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE PROWEBCE



Le présent document relatif aux autres informations de la société Prowebce (« **Prowebce** » ou la « **Société** ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 24 juin 2015, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'article 6 de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Prowebce.

Le présent document complète la note d'information en réponse relative à l'offre publique d'achat simplifiée de PWCE Participations sur Prowebce (« **l'Offre** ») visée par l'AMF le 23 juin 2015 sous le numéro 15-293, en application de la décision de conformité du même jour.

Le présent document est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Prowebce (www.prowebce.com), et peut être obtenu sans frais auprès de :

- Prowebce, à son siège social situé 14 rue Chaptal, 92300 Levallois Perret ; et
- Aurel BGC, à son siège social situé au 15/17, rue Vivienne, 75002 Paris.

Un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| 1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS | 3 |
| 2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014..... | 3 |
| 2.1 Modification de la structure du capital social de la Société | 4 |
| 2.2 Orientations stratégiques récentes – restructurations financières envisagées | 5 |
| 2.3 Litiges..... | 5 |
| 2.4 Liste des communiqués de presse diffusés depuis la publication du rapport annuel 2014 | 5 |
| 3. PRESENTATION SUCCINTE DES STATUTS | 6 |
| 3.1 Dénomination sociale (article 3 des statuts) | 6 |
| 3.2 Registre du Commerce et des sociétés | 6 |
| 3.3 Siège social (article 4 des statuts) | 6 |
| 3.4 Forme juridique (article 1 des statuts)..... | 6 |
| 3.5 Durée – Exercice social (articles 5 et 30 des statuts) | 6 |
| 3.6 Objet social (article 2 des statuts) | 6 |
| 4. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 7 |
| 5. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT | 7 |

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 modifiée le 16 mai 2007, le 24 juin 2011 et le 20 mars 2015, le présent document relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Prowebce est une mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente préalablement déposée par la Société.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Prowebce figurent dans le rapport financier annuel au 31 décembre 2014 diffusé par Prowebce le 30 avril 2015, et sont incorporées par référence dans le présent document.

Le rapport annuel de ProwebCE pour l'exercice 2014 (le « **Rapport Annuel 2014** ») est disponible sur le site Internet de la Société (www.prowebce.com), au sein de la rubrique le groupe/chiffres clés (<http://www.prowebce.com/prowebce/chiffres-cles/>) et peut être obtenus sans frais, sur simple demande adressée à la Société. Le Rapport Annuel 2014 inclut notamment les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le présent document met à jour les informations contenues dans le Rapport Annuel 2014.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

Il n'est pas survenu, depuis la date du dépôt du rapport annuel 2014, de fait ou d'événement dont l'importance nécessiterait une mise à jour, autre que les éléments indiqués ci-après.

2.1 Modification de la structure du capital social de la Société

PWCE Participations a conclu le 24 mars 2015 un protocole d'accord (le « **Protocole d'Accord** ») relatif à l'acquisition (l' « **Acquisition** ») de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société Prowebclub. Avant et à l'issue de la réalisation l'Acquisition, le capital social de Prowebce s'élevait et s'élève à 396.604,60 euros, réparti en 1.987.426 Actions Prowebce d'une valeur nominale de vingt centimes d'euro (0,20 €).

L'Acquisition n'a pas modifié la répartition du capital social et des droits de vote de Prowebce, lesquels, à la connaissance de l'Initiateur, se répartissent comme suit à la date du dépôt du projet d'offre :

| | Répartition des Actions Prowebce | | Répartition des droits de vote Prowebce ¹ | |
|--|----------------------------------|---------------|--|---------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| PWCE Participations (détenue effective) via Prowebclub | 1 887 890 | 94,99 % | 3 681 627 | 95,44 % |
| PWCE Participations (détenue par assimilation) via Prowebclub ² | 8 162 | 0,41% | 13 086 | 0,34% |
| Total PWCE Participations | 1 896 052 | 95,40% | 3 694 713 | 95,78% |
| Actions Prowebce auto détenues ³ | 1 383 | 0,07 % | 1 383 | 0,04 % |
| Flottant ⁴ | 89 991 | 4,53 % | 161 276 | 4,18% |
| TOTAL | 1 987 426 | 100 % | 3 857 372 | 100 % |

¹ Droits de vote déterminés conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, c'est-à-dire sur la base de l'ensemble des Actions Prowebce auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les 1.383 Actions Prowebce auto-détenues privées de droit de vote.

² Détenue par assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I 4° du code de commerce portant sur 8.162 actions (représentant 13.086 droits de vote), dont 7.322 Actions TEPA souscrites le 14 juin 2010 et 840 actions TEPA souscrites en 2009. Ces actions ont fait l'objet en 2012 d'accords distincts entre chacun de leurs titulaires et Prowebclub, aux termes desquels Prowebclub a notamment pris un engagement irrévocable d'acquiescer auprès desdits titulaires et lesdits titulaires ont notamment pris un engagement irrévocable de céder à Prowebclub leurs actions à l'expiration de la période de conservation légale

³ Les 1.383 droits de vote attachés aux Actions Prowebce auto-détenues par la Société sont théoriques, dans la mesure où ces Actions Prowebce auto-détenues sont privées de droits de vote.

⁴ Dont 29.625 Actions TEPA.

2.2 Orientations stratégiques récentes – restructurations financières envisagées

L'Acquisition ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les orientations stratégiques de la Société, notamment au niveau de la politique commerciale, industrielle et financière de la Société, ou en matière de politique d'emploi.

En application de l'article L. 433-4 III du Code monétaire et financier et des articles 237-14 à 237-19 du Règlement général de l'AMF, PWCE Participations a l'intention de mettre en œuvre, dès la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer toutes les actions Prowebce non apportées à l'offre, moyennant une indemnisation de 52.90 euros par action Prowebce, égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée net de tous frais.

A toutes fins utiles, il est proposé de se reporter aux termes de la Note en Réponse, pour plus de détails sur les restructurations envisagées.

2.3 Litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

2.4 Liste des communiqués de presse diffusés depuis la publication du rapport annuel 2014

L'attention des investisseurs est attirée sur les communiqués de presse suivants, relatifs en tout ou partie à l'opération de réorganisation du capital et au dépôt d'un projet de note en réponse, diffusés entre le 3 juin 2015 et le 9 juin 2015 :

- i. « Réorganisation du capital » en date du 3 juin 2015 ;

http://www.prowebce.com/wp-content/uploads/2014/10/Communiqu%C3%A9_Prowebce_R%C3%A9organisation_du_capital_03062015.pdf

- ii. « Dépôt d'un projet de note d'information établi par ProwebCE en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée initiée par PWCE Participations » en date du 9 juin 2015 ;

<http://www.prowebce.com/wp-content/uploads/2015/06/Communiqu%C3%A9-relatif-au-d%C3%A9p%C3%BAt-du-projet-de-note-en-r%C3%A9ponse.pdf>

3. PRESENTATION SUCCINTE DES STATUTS

3.1 Dénomination sociale (article 3 des statuts)

La dénomination de la Société est Prowebce.

3.2 Registre du Commerce et des sociétés

Prowebce est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 421 011 875.

3.3 Siège social (article 4 des statuts)

Le siège social est fixé depuis le 16 avril 2012 : 14, rue Chaptal – 92300 LEVALLOIS PERRET.

3.4 Forme juridique (article 1 des statuts)

Société anonyme à conseil d'administration.

3.5 Durée – Exercice social (articles 5 et 30 des statuts)

La durée de la Société est fixée à quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

3.6 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet :

- toutes prestations de services dans les domaines d'Internet, de l'informatique et la communication, ce qui englobe l'ensemble des prestations de conseils, de designs, de développement technique, et d'accompagnement logistique ;
- conception, édition et gestion d'un site de commerce électronique, notamment au profit des comités d'entreprise, ou toute autre collectivité publique ou privée ; la gestion de billetterie, fourniture de produits, de services et informations proposés directement ou indirectement aux salariés des comités d'entreprise, ou toute autre collectivité publique ou privée ; gestion de voyages au profit des comités d'entreprise, ou toute autre collectivité publique ;
- conception, traitement et exploitation d'enquêtes et de sondages dans le secteur des comités d'entreprise et autres collectivités publiques ou privées ; conseil et formation en organisation, gestion, communication et systèmes d'informations dans le secteur des comités d'entreprise et autres collectivités publiques ou privées.
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription d'actions, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

4. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| Nom et prénom ou dénomination sociale | Date de la première nomination | Date du dernier renouvellement de mandat | Date d'échéance du mandat en cours | Fonctions principales exercées au sein de la Société | Fonctions principales exercées en dehors de la Société | Nombre d'actions détenues dans Prowebce |
|---------------------------------------|--------------------------------|--|------------------------------------|--|--|---|
| Patrice THIRY | 31/07/2000 | 08/06/2012 | 2018 | Président Directeur Général | Président de PROWEBCLUB Gérant de 5HM | 1 (*) |
| Jacques ANDRE | 26/06/2002 | 16/06/2014 | 2020 | Administrateur | Néant | 1 |
| Bertrand BERULLIER | 08/06/2006 | 08/06/2012 | 2018 | Administrateur | Néant | 2.400 |

(*) Il s'agit d'une action prêtée par ProwebClub aux termes d'un prêt de consommation d'actions

5. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document qui a été déposé le 24 juin 2015 auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui incorpore par référence le Rapport Annuel 2014, et qui sera diffusé le 25 juin 2015, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par PWCE Participations et visant les actions Prowebce. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Levallois, le 24 juin 2015

Monsieur Patrice THIRY
Président Directeur Général de Prowebce